

RENTREE SCOLAIRE 2023/2024
INSCRIPTION DANS UNE ECOLE ELEMENTAIRE OU MATERNELLE
DE LA VILLE D'EPINAL

DEMANDE DE DEROGATION
A REMPLIR PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE
ET A RETOURNER AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE
(joindre un courrier justifiant la demande)

➤ **Motif de la demande d'accueil dans une école de la Ville d'Epinal :**

- **Obligations professionnelles des parents :**
joindre attestation des employeurs ou pièces justificatives pour profession libérale
- **Raisons médicales :** joindre décision de la commission compétente
- **L'enfant a un frère ou une soeur dans une école publique maternelle ou élémentaire d'Epinal : laquelle ?..... Classe**
- **Autre motif : lequel ?.....**

➤ **La commune de résidence assure-t-elle directement ou indirectement ?**

- ☞ **un service de restauration scolaire** OUI - NON
- ☞ **un service de garde des enfants** OUI - NON
- Horaires d'ouverture :**

Date et Signature des parents

PARTIE à REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

La commune de résidence a-t-elle transféré les compétences relatives au fonctionnement des écoles à un EPCI OUI - NON

Si OUI, lequel ?.....

Communes associées :

Monsieur le Maire de la commune deou le Président de l'EPCI cité ci-dessus confirme ces informations et émet un avis favorable ou défavorable* à la demande d'inscription de l'enfant dans une école spinalienne, et accepte que cette scolarisation fasse l'objet d'une participation financière de sa commune sur la base des montants votés chaque année par le Conseil Municipal d'Epinal.*

Si refus, motif :

Date :

Signature & cachet du Maire de la Commune*/du Président de l'EPCI*